

PREFET DU GARD

*Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon*

Montpellier, le 14 janvier 2014

*Service Énergie
Division Énergie Climat Air*

Compte-rendu de réunion

Nos réf. : SE/DECA/PC/EM/2014.027
Affaire suivie par : Pierre CHOURY
pierre.choury@developpement-durable.gouv.fr
Tel. : 04 34 46 63 98 **Fax :** 04 34 46 63 89

OBJET: Réunion de lancement pour l'élaboration du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la Zone Urbaine de Nîmes

Lieu: Préfecture du Gard

Date: 12 décembre 2013

Personnes présentes:

Vincent ALLIER, Nîmes Métropole
Marc ARGUILLAT, ADEME
Jean-Claude BERARD, MNLE 30
Denis OLAGNON, Secrétaire Général de la Préfecture du Gard
Gilles GUILLAUD, Préfecture du Gard
Pascale BERTHOMME, ARS
Vincent BRAQUET, DDTM 30
Françoise GLEIZE, FNTR
Jean-Bernard LAUZE, UNICEM
Loïc LEPHAY, CC Rhône Vistre Vidourle
Isabelle LORANDI, ARS DT 30
Bruno MAESTRI, Charte des Industries de Carrières
Yannick MIQUEL, Nîmes Métropole
Cyril BESSEYRE, BURGEAP
Guillaume CHAZELLE, CC Rhône Vistre Vidourle
Claire BASTY, DREAL LR
Chantal BAUBY, Ville de Nîmes
Julien PRISCILLE, CCI Nîmes
Jean-Charles SANTUCCI, ASF
Corinne CABERO, AIR LR
Anne FROMAGE-MARIETTE, AIR LR
Philippe FRICOU, DREAL LR
Pierre CHOURY, DREAL LR

Personnes excusées :

Nicolas AUDIGANE, SER
Dominique GRANIER, Chambre d'agriculture 30
Céline MESQUIDA, FRAPNE Languedoc Roussillon
Yves DESMARET, Conseil Général du Gard

Le Secrétariat de la réunion est assuré par la DREAL LR, Service Energie.

M. OLAGNON (Secrétaire Général de la Préfecture du Gard) indique que la zone urbaine de Nîmes a connu, en 2011, **un dépassement de la valeur limite annuelle** (40µg/m³) pour la protection de la santé humaine concernant **les concentrations en dioxyde d'azote (NO₂)** dans l'air ambiant : sur le site Nîmes Gare, la concentration annuelle mesurée en dioxyde d'azote était de 44 µg/m³. Ce dépassement rend nécessaire l'élaboration, sous l'autorité du Préfet du Gard, d'un Plan de Protection de l'Atmosphère sous peine de risquer un contentieux européen. Cette réunion de lancement a notamment pour **objectif de valider le périmètre du PPA de la zone urbaine de Nîmes**

M. FRICOU, DREAL LR, expose ensuite l'ordre du jour qui se décompose en 4 points :

- contexte de l'élaboration du PPA de la zone urbaine de Nîmes
- bilan de la qualité de l'air sur la région de Nîmes
- présentation des périmètres étudiés et validation d'un périmètre
- calendrier indicatif d'élaboration du PPA

M. CHOURY, DREAL LR, rappelle les réglementations européenne et française concernant la thématique Qualité de l'Air et précise les objectifs et le contenu d'un PPA.

Il informe l'assemblée de la création en 2012 d'un Comité Interministériel de la Qualité de l'Air (CIQA) qui a proposé le 6 février 2013 un Plan d'Urgence pour la Qualité de l'air (PUQA). Ce Plan d'Urgence comporte 38 mesures réparties selon 5 priorités citées dans la présentation jointe au compte-rendu. Le Ministère a indiqué sa volonté de voir inclure le maximum de mesures du Plan d'Urgence pour la Qualité de l'Air dans les PPA en cours d'élaboration ou de révision.

Mme FROMAGE-MARIETTE, AIR LR, explique que la Qualité de l'air est une problématique d'actualité puisque de nombreuses régions sont soumises actuellement à des dépassements de seuils d'information et de recommandation pour les particules. Une procédure d'information et de recommandation du public gérée par la préfecture est activée aujourd'hui sur l'Hérault, et des concentrations du même ordre de grandeur sont actuellement enregistrées dans le Gard.

M. FRICOU, DREAL LR, rappelle que comme le PPA, cette procédure d'information et de recommandation fait partie des outils mis en avant par la Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (LAURE).

Mme CABERO présente l'état de la Qualité de l'air sur la région de Nîmes (présentation jointe au compte rendu) et expose la situation vis-à-vis des différentes valeurs réglementaires. Les principaux dépassements de Valeurs Limites concernent le dioxyde d'azote (NO₂) et les particules (PM₁₀ et PM_{2.5}). Ces dépassements se concentrent à proximité des axes de circulation majeurs.

M. SANTUCCI, ASF, s'interroge sur l'évolution des valeurs réglementaires dans l'avenir.

Mme FROMAGE-MARIETTE, AIR LR, explique que la directive européenne cadre sur l'air est en cours de révision avec en prévision un abaissement des seuils réglementaires notamment au regard des PM pour rejoindre les recommandations OMS plus sévères que les valeurs actuelles.

M. ALLIER, Nîmes Métropole, explique qu'au cours de la Conférence de clôture de l'Année européenne de l'air qui s'est déroulée à Strasbourg le 9 décembre, les députés européens ont adopté une démarche volontariste sur cette problématique de qualité de l'air.

M. BERARD, MNLE 30, insiste sur 3 points :

- la qualité de l'air est une problématique majeure de santé publique,
- la région Nîmoise subit notamment pour l'ozone, l'impact de l'étang de Berre,
- la prise en compte de la radioactivité.

M. GUILLAUD, Préfecture du Gard, explique que le PPA n'a pas pour ambition de travailler sur la radioactivité.

Mme BERTHOMME, ARS, indique que si les pics de pollution cristallisent l'attention des médias, c'est bien la pollution de fond qui constitue le principal enjeu sanitaire.

M. BESSEYRE, BURGEAP, expose les différents périmètres étudiés pour la zone PPA (présentation jointe au compte rendu) en mettant en avant la proposition de la DREAL LR d'associer la communauté de commune Rhône-Vistre-Vidourle et Nîmes Métropole au sein du périmètre du PPA.

M. CHAZELLE, CC Rhône-Vistre-Vidourle, indique que le conseil communautaire est réticent à intégrer seul (hors Nîmes-Métropole) le périmètre du PPA d'autant plus que la CC n'a pas de compétence transports et propose d'étendre le périmètre du PPA au territoire du SCOT (en cours de révision).

M. ALLIER, Nîmes Métropole, partage ce point de vue et abonde dans le sens de la CC Rhône-Vistre-Vidourle d'autant plus que ce périmètre permettra de prendre en compte quelques communes bordant l'A9 à l'Est de Nîmes

M. FRICOU, DREAL LR, explique que le choix du périmètre est basé sur une analyse des données de population et de pollution mais qu'étendre le périmètre n'empêchera pas de se focaliser sur les zones problématiques en matière de qualité de l'air

M. OLAGNON, Secrétaire Général de la Préfecture du Gard, valide ce choix et **arrête le périmètre du PPA de la zone Urbaine de Nîmes au territoire du SCOT Sud Gard.**

M. CHOURY, DREAL, expose ensuite le calendrier indicatif d'élaboration du PPA (cf présentation jointe).

M. BESSEYRE, BURGEAP indique que les différents acteurs seront contactés très prochainement :

- début janvier pour amorcer la réflexion sur les actions déjà en œuvre sur le territoire et sur les leviers d'action potentiels,
- fin février / début mars pour une étape de consultation sur des fiches actions en projet.

M. ARGUILLAT, ADEME, demande les modalités de diffusion des documents présentés.

Mme BASTY, DREAL LR, indique que les éléments seront adressés par mail.

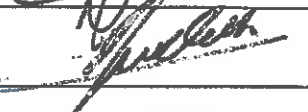
Le Chef du Service Energie

Secrétaire de la réunion

Philippe FRICOU



Réunion lancement élaboration PPA ZONE URBAINE DE NIMES 12 décembre 2013

NOM et Prénom	ORGANISME	FONCTION	MAIL	SIGNATURE
ALLIER Vincent	NIMES METROPOLE	Vice-Président au développement durable, à l'Agenda 21 et aux paysages	vincent.allier@nimes-metropole.fr	
ARGUILLAT Marc	ADEME – Direction régionale LR	<i>ingénieur</i>	marc.arguillat@ademe.fr	
AUDIGANE Nicolas	Syndicat des énergies renouvelables (SER)	Chargé de mission bois énergie	nicolas.audigane@enr.fr	Excusé
BERARD Jean-Claude	MNLE 30		mnle30@orange.fr	
BERTHOMME Pascale	ARS LR		pascale.berthomme@ars.sante.fr	
BRAQUET Vincent	DDTM 30	Responsable du SATSGLM	vincent.braquet@gard.gouv.fr	
GLEIZE Françoise	Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR)	Déléguée régionale	fgleize@club-internet.fr	
GRANIER Dominique	CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GARD	Président		Excusé
GUILLAUD Gilles	Préfecture du Gard			
LAUZE Jean-Bernard	Union nationale des industries de carrières et matériaux (UNICEM)	Secrétaire Général UNICEM LR	Jean-bernard.lauze@unicem.fr	

NOM et Prénom	ORGANISME	FONCTION	MAIL	SIGNATURE
LEPHAY Loïc	C.C. Rhône Vistre Vidourle	Responsable Pôle Développement Territorial et Nouvelles Technologies	llephay@ccrvv.fr	
LORANDI Isabelle	ARS DT30		Isabelle.LORANDI@ars.sante.fr	
MAESTRI Bruno	Comité LR de la Charte des Industries de Carrières	Président		
MESQUIDA Céline	FRAPNE LR	Présidente	mesquidaceline@gmail.com	
MIQUEL Yannick	NIMES METROPOLE	Chargé de mission Développement Durable	yannick.miquel@nimes-metropole.fr	
BESSEYRE CYRIL	Busecap	chef de projet		
CHAZELLE Guillaume	CC Rhône-Vistre-Vidourle	DGS	gchazelle@ccrvv.fr	
BASTY	Clare	DEAL.		
BAUBY Chantal	Ville de Nîmes, Service Régier	chef de service	chantal.bauby@ville-nimes.fr	
JULIEN Priscille	CCI Nîmes	Conseiller envt	priscille..julien@nimes-cci.fr	
SANTUCCI J. Charles	ASF	directeur qualité et environnement	jean-charles.santucci@ville-autoroutes.com	
CABERO Loïc	AIR LR	Ing. Etudes	ccabero@air-fr.org	
FROMAGE-MARIETTE Anne	AIR LR	Directrice	afromax@air-lr.org	

Liste des destinataires

Services de l'État et établissements publics

- DREAL Languedoc-Roussillon
- ARS Languedoc-Roussillon
- DDTM Gard
- ADEME Languedoc-Roussillon

Collectivités locales

- Conseil Général du Gard
- Communauté d'Agglomération de Nîmes
- Ville de Nîmes
- Communauté de Communes Rhony Vistre Vidourle

Représentants d'activités économiques et de transports

- Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes (CCI)
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard
- Groupement des transporteurs routiers du Languedoc-Roussillon
- Réseau de Transports de l'Agglomération Nîmoise (TANGO)
- Autoroutes du Sud de la France (ASF)
- Réseau de transport en commun interurbain du département du Gard (Edgard)
- Syndicat des Énergies Renouvelables (SER)
- Union nationale des industries de carrières et matériaux (UNICEM)
- Union des industries chimiques (UIC)
- Translog sud de France
- Union nationale des organisations syndicales des transports routiers automobiles (UNOSTRA)
- Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR)
- Chambre d'agriculture du Gard
- Veolia Propreté (usine d'incinération de Nîmes)

Personnalités qualifiées et associations de surveillance de la qualité de l'air, de protection de l'environnement, de consommateurs et d'usagers de transports

- Air Languedoc-Roussillon (AIR LR)
- Union Régionale Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV)
- Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé Languedoc-Roussillon (IREPS LR)
- Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes
- Faculté de Médecine de Nîmes
- Observatoire Régional de Santé
- Université de Nîmes
- Comité Départemental du Tourisme du Gard
- Automobile club Gard-Lozère -Ardèche
- FRAPNE LR (Mme Mesquida)
- Graine LR
- MNLE 30